



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pays en voie de développement

Question écrite n° 61718

## Texte de la question

Mme Maryse Joissains-Masini appelle l'attention de M. le ministre délégué à la coopération, au développement et à la francophonie sur la conférence internationale intitulée « faire travailler l'argent disponible » qui s'est tenue à Londres récemment, pour que les fonds internationaux consacrés à la lutte contre le sida soient plus que doublés en 2007. À l'occasion du Forum économique mondial, le directeur général de l'OMS avait rendu public un rapport d'étape sur l'initiative « 3 x 5 », lancée le 1er décembre 2003 et visant à mettre 3 millions de malades du sida sous traitement VIH d'ici fin 2005 dans les pays pauvres. Il apparaît qu'à l'échelle mondiale, le nombre des malades du sida ayant accès au traitement anti-VIH a fait un bond sans précédent en 2004, avec une augmentation de plus de 75 %. Un effort a donc été accompli l'année dernière par les habitants et les gouvernements des pays les plus touchés par le sida, et ce n'est qu'un début : d'après les experts de l'OMS, sur les six millions de personnes qui ont besoin de traitement cette année, ce sont trois millions de personnes qui pourraient être sauvées en 2005 si le monde continue sur sa lancée. Mais l'OMS a également tiré la sonnette d'alarme : il manque près de la moitié de l'argent nécessaire pour mener à bien cette opération, « 3 x 5 ». Ce sont deux milliards de dollars que les pays donateurs doivent apporter en urgence. Le Premier ministre anglais a annoncé le doublement du budget britannique dévolu à la prévention du sida dans les pays en développement, de 350 à 700 millions d'euros entre 2004 et 2005. Le gouvernement français a fait du Sida la « Grande Cause Nationale » pour l'année 2005. Elle lui demande si la France entend, comme nos voisins anglais, contribuer à hauteur de 700 millions d'euros à la lutte internationale contre la pandémie, et participer ainsi au sauvetage de l'initiative 3 x 5, dont la vie de 3 millions de malades du sida dépend cette année.

## Texte de la réponse

La ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie a le plaisir de préciser à l'honorable parlementaire la participation de la France à la lutte contre le sida dans le monde. La réunion du CICID le 20 juillet 2004 a redéfini la stratégie de la France en matière d'aide au développement, mettant l'accent sur la consolidation de notre aide à travers le dispositif multilatéral et les objectifs du millénaire en particulier la lutte contre le sida. Dans ce contexte, en 2004, la France a contribué à hauteur de 118 millions d'euros à la lutte contre le sida. En 2005, la France est le second contributeur au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, avec une contribution de 150 millions d'euros, et s'est activement engagée dans le processus de reconstitution des ressources du Fonds. Cet effort participe à l'initiative de l'OMS « 3 x 5 ». Parallèlement aux actions menées par le ministère des affaires étrangères, la France est présente à travers le GIP Esther dans 10 pays, appuyant 52 sites hospitaliers jumelés avec 48 hôpitaux français. Dans le domaine de la recherche, l'Agence nationale de recherche pour le Sida (ANRS) consacre plus de 20 % de ses moyens à la recherche dans les pays du sud (Cameroun, Sénégal, Vietnam...). Par ailleurs, la France s'est fortement engagée dans l'organisation de la conférence de Londres du 1er mars qui était convoquée par le Royaume Uni, la France, les USA et l'ONUSIDA. Le ministère des affaires étrangères participe au groupe de travail mis en place dans la foulée de cette conférence pour préciser les besoins financiers nécessaires dans les prochaines années, estimés en première analyse à 15 milliards d'USD par an. Pour y faire face, la France se fait l'avocat

d'une mobilisation de ressources additionnelles. Conformément aux objectifs fixés par le Président de la République de porter la contribution française en faveur de l'Aide publique au développement (APD) à 0,5 % du produit intérieur brut (PIB) en 2007, la France poursuit son effort de financement, en particulier dans le domaine de la lutte contre le sida. Dans un contexte de besoins financiers croissants, elle se fait l'avocat d'un prélèvement de solidarité international qui permettrait dans un premier temps de financer la lutte contre le sida, et d'appuyer l'élaboration d'une stratégie à long terme grâce à des financements prévisibles et pérennes.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Maryse Joissains-Masini](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (14<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61718

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** coopération

**Ministère attributaire :** coopération, développement et francophonie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 mars 2005, page 3125

**Réponse publiée le :** 26 juillet 2005, page 7384